Concertation locale du projet Cigéo : la feuille de route est déployée

GARANT : UN RÔLE MAJEUR DANS LE PROCESSUS DE CONCERTATION DE L'ANDRA

La Commission nationale du débat public (CNDP) a nommé deux nouveaux garants[1], en juin 2018, dans le cadre de l'accompagnement de la démarche de concertation autour de Cigéo, déployée par l'Andra. Retour sur le rôle de ces acteurs de la société civile, qui ont la délicate mission de veiller à la bonne information et à la participation du public dans les prochaines étapes du projet.

Marie-Line Meaux et Jean-Daniel Vazelle rejoignent Jean-Michel Stievenard en tant que garants nommés par la CNDP, suite à la saisine de l'Andra. À ce titre, leur mission sera de veiller au bon déroulement de la nouvelle phase de concertation sur Cigéo lancée en mars dernier par l'Agence, et ce jusqu'aux prochaines étapes que sont les enquêtes publiques de la déclaration d'utilité publique (DUP) et de la demande d'autorisation de création (DAC) du futur centre de stockage. Pour cela, ils devront s'assurer que tous les citoyens concernés et intéressés par le projet disposent des informations nécessaires, mais également veiller à ce qu'ils puissent réagir – partager leurs observations, poser des questions, formuler des avis –, que leurs questionnements soient enregistrés et portés à la connaissance de l'Andra afin que cette dernière puisse formuler des réponses et rendre compte de l'avancée du projet, notamment au regard de ces contributions.
Ils devront également aller à la rencontre de tous les acteurs concernés et veiller à la cohérence et à la lisibilité de l'ensemble des autres dispositifs de dialogue et de concertation mis en œuvre sur le projet : les concertations locales relatives aux sous-projets des autres maîtres d'ouvrage (SNCF Réseau, RTE...), le débat organisé par la CNDP sur le programme national sur la gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR), et les instances de dialogue annoncées par le gouvernement en mars dernier.

La CNDP, garante d'une concertation totalement indépendante

Pour préciser ses attentes, la CNDP, par la voix de sa présidente Chantal Jouanno, a adressé une lettre de mission aux nouveaux garants. Elle précise notamment qu'ils devront répondre de leurs actions devant la seule CNDP, garante d'une totale indépendance et neutralité des débats.
Vérifier que les réponses apportées par l'Andra aux différents questionnements du public sont complètes et claires. Veiller à ce qu'aucun sujet ne soit mis de côté. Et enfin, garantir que les différents thèmes évoqués par l'Andra dans sa feuille de route de la concertation font effectivement l'objet d'une réelle concertation avec le public.
Cette nouvelle phase s'inscrit dans la volonté de l'Andra d'impliquer la société civile dans le projet Cigéo et d'élargir les actions de concertation qu'elle a menées depuis le débat public de 2013. Elle permettra d'améliorer la qualité des décisions qui restent à prendre avant le dépôt de la demande d'autorisation de création de Cigéo en 2019, puis tout au long de la vie du Centre – s'il est autorisé –, des premiers travaux jusqu'à la fermeture. •

(1) Pierre Guinot-Delery, nommé au côté de Jean-Michel Stievenard, a quant à lui assuré sa mission jusqu'au 2 mai.

Biographie des trois garants de la concertation autour du projet Cigéo

Marie-Line Meaux est spécialiste de la médiation sur des sujets sensibles notamment dans le domaine des transports. Elle a occupé les fonctions de directrice adjointe de cabinet du ministre des Transports et présidente de la section Risques, sécurité, sûreté au Conseil général de l'environnement et du développement durable.
Elle est, depuis 2014, présidente du comité de dialogue de l'ANSES sur les radiofréquences et la santé. Elle a participé à plusieurs concertations et médiations sur des lignes ferroviaires. Mme Meaux a été rapporteure de la Commission Démocratie participative qui a conduit aux ordonnances de 2016 sur la concertation.

Jean-Michel Stievenard est docteur en sociologie, auteur d'une thèse sur « La participation des citoyens à la politique urbaine » et consultant en aide à la résolution de projets complexes. Il a été membre de la Commission particulière du débat public autour de l'A31bis en 2015 et garant de la concertation post-débat public sur ce même projet jusqu'à la mise en place de la procédure de l'utilité publique.

Jean-Daniel Vazelle est ingénieur de formation. Il est spécialisé en agriculture et espaces ruraux, urbanisme, transports et enquêtes publiques, et a participé à plusieurs enquêtes publiques sur des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Concertation locale du projet Cigéo : la feuille de route est déployée

En 2017, l'Andra a débuté une nouvelle phase de concertation sur le projet Cigéo. Objectif : impliquer davantage la société civile sur des sujets d'intérêt, dans la perspective de la déclaration d'utilité publique (DUP), de la demande d'autorisation de création (DAC), puis tout au long de la vie du projet.

Visant à associer étroitement les acteurs et les habitants du territoire à la co-construction du projet Cigéo, le nouveau dispositif de concertation repose sur une feuille de route qui définit un programme thématique en lien avec l'avancée du projet et de ses enjeux.

3 grands enjeux sont identifiés

La gouvernance de Cigéo et la phase industrielle pilote

La conception du stockage souterrain

L'insertion environnementale et territoriale de Cigéo

Les 4 thématiques abordées :

- Le cycle de l'eau
- L'aménagement de l'espace et le cadre de vie
- Les infrastructures de transport
- L'alimentation en énergie de Cigéo

APPEL À CANDIDATURE

La concertation autour du projet Cigéo vous intéresse ? Vous voulez apporter votre contribution au débat ?

Pour échanger, informer, discuter sur les thématiques du projet, les ateliers de concertation sont ouverts à toute personne en faisant la demande.

Ces étapes doivent permettre d'aborder les options du projet qui demeurent ouvertes. Les solutions que nous imaginerons ensemble pourront être intégrées dans la demande d'autorisation que l'Andra déposera en 2019.

La concertation s'adresse à toute la population, sans distinction de lieu géographique ou de profession.

Une seule adresse pour vous inscrire : **concertation-cigeo@andra.fr** ou en contactant le Centre de l'Andra en Meuse/Haute-Marne.
N'hésitez pas à faire connaître notre démarche à votre entourage !

CYCLE DE L'EAU : DE L'ALIMENTATION AUX REJETS

Le 11 avril dernier, la réunion de lancement de la concertation locale sur le cycle de l'eau a permis de faire le point sur les deux volets de cette thématique, à savoir l'alimentation en eau du futur site Cigéo et la gestion des rejets.

Une trentaine de personnes – élus, représentants d'administrations, riverains - ont répondu présentes le 11 avril dernier pour la réunion dédiée au cycle de l'eau.

Alimentation en eau : une collaboration étroite avec les collectivités

Le sujet de l'alimentation en eau du site avait déjà fait l'objet d'échanges avec les acteurs du territoire. « *Cette réunion a permis de partager le fait que l'alimentation en eau de Cigéo serait intégrée au réseau local et que le site ne disposerait pas d'une alimentation dédiée* », rapporte Frédéric Cartegnie, chargé de mission insertion territoriale de Cigéo. Et de fait, la concertation relative aux grands enjeux de l'adduction et au tracé des conduites d'eau passe dorénavant entre les mains des collectivités locales, en tant que maîtres d'ouvrage. « *Ces dernières pourront s'appuyer sur les éléments issus de l'étude d'impact de Cigéo. Et l'Andra continuera bien entendu de participer aux échanges* », indique Frédéric Cartegnie.

Gestion des rejets : nouveau sujet sur la table

Autre sujet abordé lors de cette réunion : la gestion des rejets liquides. « *C'était la première fois que nous présentions au public les différents types de rejets et les solutions de traitement envisagées à ce jour* », confie Frédéric Cartegnie. Il a donc fallu poser les premiers jalons en expliquant la problématique dans toute sa complexité – la différence par exemple entre la phase de travaux et celle d'exploitation – et déconstruire certains préjugés. Autres sujets qui interpellent : les points de rejet dans le milieu naturel ou encore la gestion des eaux pluviales. « *Ces dernières représentent en effet les plus gros volumes d'eau qu'il y aura à traiter* », convient Frédéric Cartegnie. Il est évidemment hors de question pour l'Andra comme pour les riverains que Cigéo augmente le risque d'inondation sur les bassins versants concernés. « *Les solutions étudiées visent au contraire à réduire ce risque* », confie l'ingénieur. Autant de sujets qui ont alimenté les deux ateliers de concertation qui ont porté sur la gestion des rejets de la zone Puits ainsi que ceux de la zone Descenderie (voir encadré). •

Toutes les informations sur cette concertation sont à retrouver sur meusehautemarne.andra.fr

Retour sur les deux ateliers de concertation dédiés aux rejets liquides de Cigéo.

- 45 personnes ont participé à l'atelier du 31 mai sur les rejets de la zone Puits. Après un rappel du projet Cigéo, le public a pris connaissance de l'état écologique des milieux récepteurs – Marne, Ormançon, Omain – ainsi que de la nature et des volumes des effluents qui seront produits. Les participantes et participants ont ensuite travaillé sur quatre scénarios de rejet pour définir la solution leur paraissant la meilleure.
- Le 18 juin, l'atelier de concertation sur les rejets de la zone Descenderie a réuni 30 personnes. Lors de la séance, elles ont pris connaissance et fait des propositions sur plusieurs scénarios de rejet des effluents dans l'environnement.

INFRASTRUCTURES : LA ROUTE ET LE RAIL

La question de l'accès à Cigéo et de la circulation à ses abords est l'un des principaux sujets de la concertation avec les acteurs du territoire de Meuse/Haute-Marne. Après avoir posé les premiers jalons de la réflexion à la suite du débat public de 2013, une nouvelle phase de concertation a été initiée le 17 avril.

Le tracé de l'installation terminale embranchée (ITE) qui reliera Gondrecourt-le-Château à la future zone Descenderie de Cigéo. Quinze points de rétablissement des voies interrompues par l'ITE sont tout particulièrement à l'étude.

Dans le cadre d'un projet de l'ampleur de Cigéo, des aménagements importants en termes d'infrastructures de transport (routier et ferroviaire) seront nécessaires sur le site et à sa périphérie. En effet, de la construction du Centre à son exploitation, il faudra : acheminer les matériaux de construction, puis les colis de déchets radioactifs, et enfin permettre aux employés de se rendre sur leur lieu de travail et de circuler entre les différentes installations du site.

Route

Lors de la réunion de lancement, Frédéric Marchal, chef du Service insertion territoriale de Cigéo, a rappelé les deux grands projets d'aménagement infra-routier : la déviation de la RD 960/RD 60 et la création d'une liaison privative entre les zones Puits et Descenderie de Cigéo.

« *Sur le premier sujet, et notamment pour finaliser le tracé retenu, c'est le département de la Haute-Marne qui mènera la concertation, en tant que maître d'ouvrage. En ce qui concerne la liaison inter-sites, une concertation avait permis de statuer sur l'option retenue, à savoir une bande transporteuse semi-enterrée associée à une piste routière. Nous poursuivons les échanges avec les élus et riverains - et notamment les agriculteurs concernés - pour leur présenter plus en détails la solution envisagée.* »

Installation terminale embranchée (ITE)

Côté rail, deux tronçons sont actuellement à l'étude : tout d'abord 36 kilomètres de voies ferrées existantes à remettre en circulation entre les gares de Nançois-Tronville et Gondrecourt-le-Château, dans la Meuse, puis 14 kilomètres à créer entre Gondrecourt-le-Château et la zone Descenderie de Cigéo. Cette portion de voie est appelée installation terminale embranchée (ITE). « *La concertation sur la réhabilitation du premier tronçon sera menée par SNCF Réseau, en tant que maître d'ouvrage. Pour le second, à savoir l'ITE, c'est l'Andra qui a pris en main la concertation* », indique Frédéric Marchal. Le 29 mai, 80 personnes ont participé à un atelier portant sur le projet d'ITE. Agriculteurs, élus, représentants de collectivités ou administrations, riverains ont parcouru le tracé de la voie en autobus pour prendre la mesure des différents aménagements à réaliser. L'atelier s'est poursuivi par une longue séance d'échanges. •